DOSSIER DE PRESSE

© Réseau 31

EXPÉRIMENTATION RECHARGE DE NAPPE

Lancement de l'expérimentation de l'opération R'Garonne

Mardi 18 avril 2023

ILS ONT DIT…

Aujourd'hui, l'heure est à la sobriété pour tous les usages de l'eau. Mais il faut aussi repenser notre aménagement du territoire haut-garonnais, avec des expérimentations novatrices, des investissements ciblés et durables et des coopérations intelligentes pour préserver la ressource. Je me réjouis de voir démarrer l'expérimentation de recharge de nappe via le canal de Saint-Martory qui serait une première pour le soutien d'étiage d'un grand fleuve par la quantité d'eau infiltrée de l'ordre du mètre cube par seconde.

Sébastien Vincini
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne et Président de Réseau 31

La recharge active de nappe est, pour l'agence, une des solutions fondées sur la nature à mobiliser pour répondre aux enjeux du changement climatique, dans un cadre scientifique robuste. Le PTGE de Garonne amont en constitue un laboratoire grandeur nature.

Guillaume Choisy
Directeur général Agence de l'Eau Adour-Garonne

Le bassin Adour-Garonne est touché par le réchauffement climatique. Cela induit une évolutions de nos usages et de l'aménagement de nos territoires. Ce projet expérimental revêt un intérêt majeur pour la préservation et la gestion de la ressource en eau. Ce procédé est innovant et si l'expérimentation est concluante cette solution d'avenir pourra être généralisée dans toute l'Occitanie. La Région mobilise plus de 400 000 € sur cette expérimentation.

Carole Delga
Présidente Région Occitanie

Si la recharge de nappe est déjà utilisée pour l'alimentation en eau potable, R'Garonne constitue le premier démonstrateur de recharge maîtrisée d'une nappe avec un objectif de soutien d'étiage d'un fleuve et ses milieux aquatiques, la Garonne. Le défi est de modéliser, tester, surveiller une recharge qui apporte suffisamment d'eau à la Garonne, à la période souhaitée, au moment des plus basses eaux et dans des conditions maîtrisées de qualité des eaux.

Anne-Valérie Hau-Barras
Directrice régionale déléguée BRGM

UN CONTEXTE DE SÉCHERESSE INÉDIT

© Loïc Bel / CD31

En 2022, les périodes répétées de canicules et la persistance d'un temps sec du printemps jusqu'à l'automne ont nécessité d'importants prélèvements d'eau, notamment pour l'irrigation, qui ont réduit fortement le débit des principaux cours d'eau sur l'ensemble du territoire français. Le département de la Haute-Garonne a quant à lui connu un épisode historique de sécheresse avec l'ensemble du département en alerte renforcée.

L'hiver 2022/2023 présente une autre situation inédite dans tout le pays, la sécheresse hivernale, et la Haute-Garonne n'est pas épargnée. Avec 32 jours consécutifs sans pluie, notamment en février, les réserves naturelles ou artificielles et les nappes phréatiques ne sont pas remplies pour assurer un soutien d'étiage cet été. Les pluies tombées ces dernières semaines ne rattrapent aucunement le retard accumulé et l'on ne peut présager des précipitations qui auront lieu au printemps.

La situation actuelle préfigure les situations de crises auxquelles les pouvoirs publics, les acteurs économiques et l'ensemble de la population vont devoir faire face dans les décennies à venir : un déficit des ressources en eau nécessaires pour assurer la préservation des milieux aquatiques et répondre aux différents usages individuels et collectifs.

L'étude prospective « Garonne 2050 », réalisée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne entre 2011 et 2013, a révélé qu'en l'absence de mesures fortes d'adaptation et de préservation des ressources naturelles, les débits naturels d'étiage seront en moyenne réduits de moitié pour le bassin de la Garonne.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Un acteur historique de la gestion de l'eau

Dans le cadre de ses missions de solidarité territoriale, le Conseil départemental de la Haute-Garonne est un acteur historique pour la gestion de l'eau sur l'ensemble de son territoire.

Fin 2017, face à l'accélération du réchauffement climatique, le Département de la Haute-Garonne a souhaité lancer une grande concertation sur la question de la préservation de la ressource en eau avec l'ensemble des acteurs concernés et la population. Ce Projet de Territoire, appelé Garon'Amont, a abouti en 2020 sur la définition d'un programme d'actions concrètes à court, moyen et long termes, qui doit permettre la poursuite du développement durable des territoires.

Le projet de territoire Garon'Amont représente un financement global évalué entre 14 et 19 M€ sur la période 2020-2025, dont 8 M€ pourront être pris en charge par le Conseil départemental.

Certaines de ces actions sont déjà engagées et permettent ainsi de faire face, en partie, à la situation de crise actuelle.

Aussi, dès le 2 janvier, la cellule de prévention des crises du Conseil départemental s'est mobilisée pour agir sur tous les leviers dont elle a la charge. La priorité étant de sécuriser les réserves artificielles et naturelles actuelles, le Conseil départemental a signé en novembre dernier la mise à disposition de nouveaux volumes d'eau dans les retenues du Touch.

Le SMEAG, en concertation avec l'État et ses partenaires, a procédé précocement à des échanges avec EDF pour sécuriser les réserves d'eau des retenues dans les lacs hydroélectriques pyrénéens. EDF a ainsi décidé d'arrêter le turbinage pour la production d'électricité, afin de garantir les 70 millions de m3 nécessaires au soutien d'étiage de la Garonne cet été.

Par ailleurs, le Conseil départemental et ses partenaires, le BRGM, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et Réseau 31, démarrent l'expérimentation de recharge active sur la zone du Canal de Saint-Martory.

OPÉRATION EXPÉRIMENTALE DE RECHARGE DE NAPPE

Le Projet R 'Garonne

L'opération expérimentale R'Garonne est l'une des 32 actions du projet de territoire Garon'Amont pour stocker l'eau. Elle est co-portée par RÉSEAU 31 et le BRGM.

Le bassin Adour-Garonne est impacté à la fois par les conséquences du changement climatique sur ses cours d'eau et une croissance régulière de sa population et de ses besoins en eau, qu'ils soient domestiques, industriels ou agricoles. Le soutien d'étiage de la Garonne en période estivale devient un enjeu prioritaire et toutes les solutions pour y parvenir doivent être envisagées, comme la recharge de nappe.

Le principe de la recharge active de nappe est d'assurer un remplissage complémentaire de la nappe phréatique en hiver et au printemps, via le canal de Saint-Martory, pour apporter un soutien d'étiage naturel supplémentaire en période estivale.

L'approche est inédite à grande échelle pour le soutien d'étiage d'un grand fleuve et par la quantité d'eau infiltrée de l'ordre du mètre cube par seconde.

L'opération R'Garonne consiste à expérimenter la recharge de la nappe alluviale à partir des eaux du canal Saint-Martory en période hivernale au travers de plusieurs dispositifs d'infiltration douce existants, tels que des fossés recalibrés ou des canaux hors d'usage réhabilités. Cette recharge constitue un apport aux échanges naturels existants entre la nappe, la rivière et les milieux aquatiques associés.

Cette expérimentation est conçue pour évaluer les contraintes techniques, les coûts, les bénéfices, permettant ainsi de contribuer à la recherche de solutions alternatives pour le soutien d'étiage de la Garonne et ses affluents.

R'Garonne

réseau31

brgm

PRINCIPE DE LA RECHARGE MAÎTRISÉE DE LA NAPPE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA GARONNE

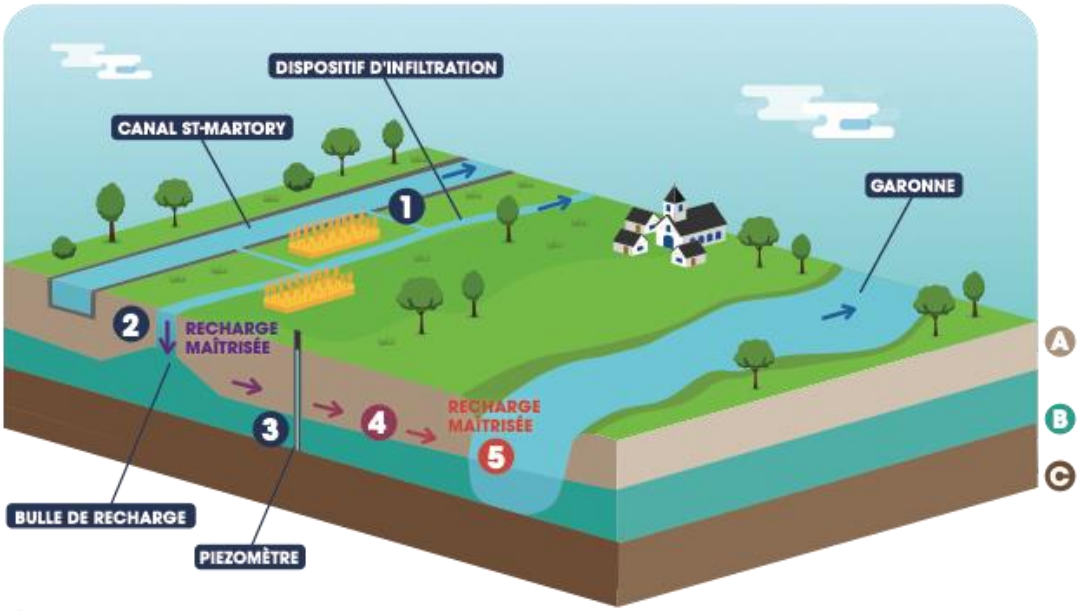

1. Utilisation de l'eau du canal de Saint-Martory
2. Infiltration de l'eau via les fossés aménagés en dispositif d'infiltration
3. Monitoring de la bulle de recharge
4. Déplacement lent de la bulle de recharge vers la Garonne
5. Réalimentation de la Garonne (saison estivale)

Nappe alluviale
- A Zone Non Saturée en eau
- B Zone saturée en eau
- C Roches imperméables

RÉSEAU 31 assure la disponibilité, l'acheminement de l'eau d'infiltration et l'aménagement des sites d'infiltration. Le BRGM intervient sur les aspects scientifiques : analyses préalables, mise en œuvre et suivi de l'expérimentation.

Le budget de l'expérimentation d'une durée de 4 ans est de 1,85 M€ pour les missions expérimentales de RÉSEAU31 et du BRGM, financées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (50 %), le Conseil Régional d'Occitanie (20 %), le Conseil départemental de la Haute-Garonne et RÉSEAU31 (18 %) et le BRGM (12 %).

Dans la mesure où les résultats de l'expérimentation s'avèreraient concluants, une phase opérationnelle de réalimentation permanente sera alors engagée.

Localisation du secteur d'études

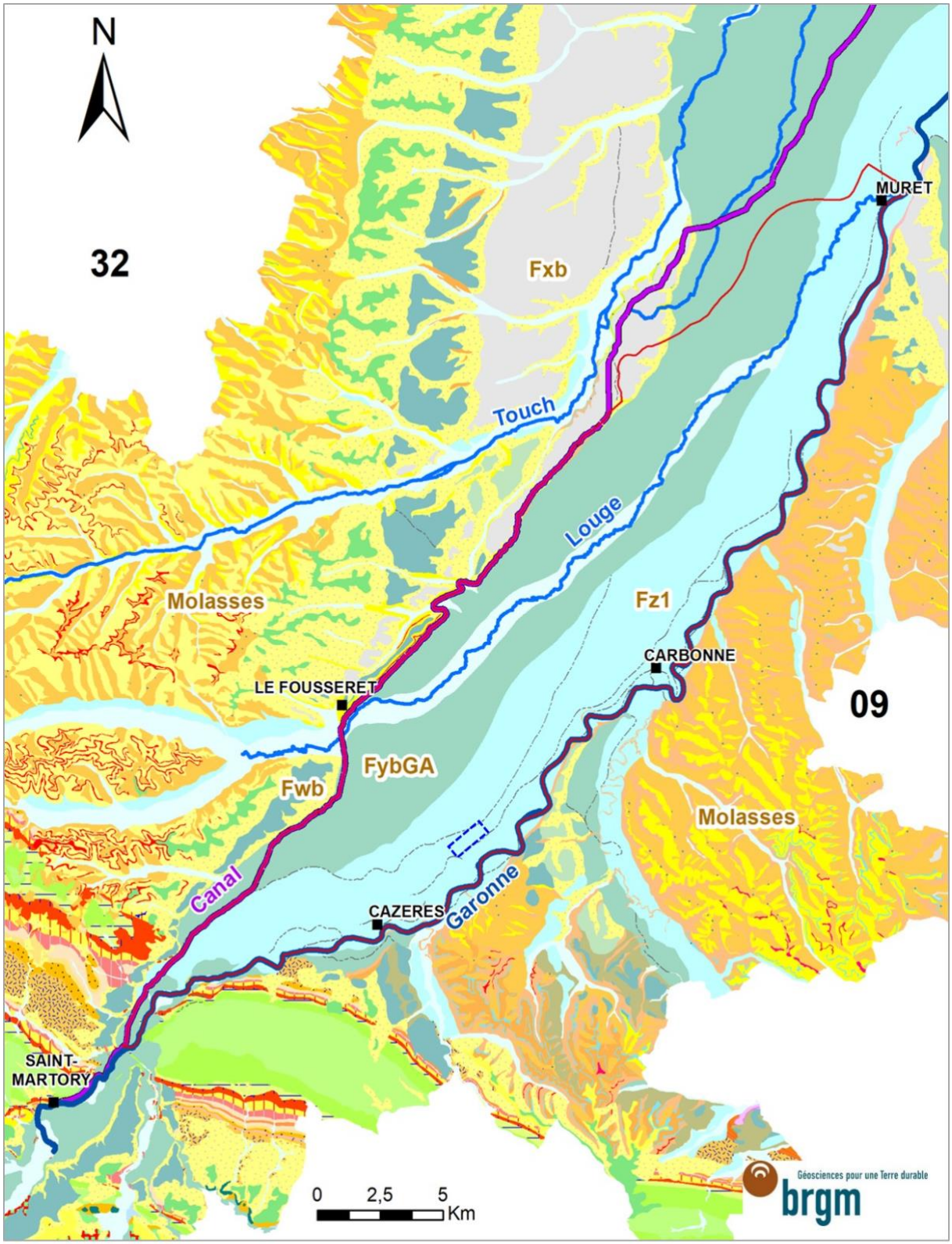

Secteur favorable pour la mise en place d'un dispositif d'infiltration

SERVICE DE PRESSE
Cécile van de Kreeke
Responsable des relations presse
cecile.van-de-kreeke@cd31.fr
05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉE DE PRESSE
Fabienne Pascaud
fabienne.pascaud@cd31.fr
05 34 33 30 65 - 06 47 74 60 58

CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse cedex 9
Tél. 05 34 33 32 31
HAUTE-GARONNE.FR